

Tirer parti des expériences faites et encourager la gestion des soins

C'est avec cet objectif en tête qu'une délégation du corps médical, composée de représentants de la FMH, de l'ASMAC, de la SSMG et de Medix, s'est exprimée le 21 août dernier sur la révision en cours de la LAMal devant la Commission de la santé du Conseil des Etats. La discussion avec les parlementaires s'est avérée très stimulante et deux jours plus tard, on pouvait lire dans la Basler Zeitung: «La Commission de santé du Conseil des Etats a suspendu le projet de levée de l'obligation de contracter. Elle entend, en lieu et place, favoriser les réseaux de médecins.»

Reprenons les choses depuis le début: en avril, le Comité central avait donné mandat d'élaborer une prise de position de la FMH sur la révision imminente de la LAMal, en mettant l'accent sur les aspects «liberté de contracter» et «Managed Care». C'est ainsi qu'un dialogue s'est amorcé entre des représentants de la politique professionnelle, d'une part, et des réseaux de médecins, d'autre part. Les travaux qui en ont résulté ont été conclus en juillet, puis soumis pour approbation au CC lors de sa séance du mois d'août.

Ces thèses de la FMH ont été élaborées dans un esprit ouvert et constructif qui nous a beaucoup impressionnés. Nous avons le plaisir de les publier dans le présent numéro du BMS.

Ces prochaines semaines et mois seront placés sous le signe du dialogue et d'une mise en œuvre commune des idées échangées. Le travail sur les thèses et les premières discussions à leur sujet ont été positifs et encourageants. Nous attendons maintenant avec intérêt les commentaires de nos membres, la discussion avec les représentants des sociétés de discipline médicale et cantonales à la Chambre médicale de décembre, ainsi que les remarques de nos partenaires de la santé ou du public.

Voilà dix ans que l'on développe des modèles de Managed Care en Suisse. Nous avons acquis beaucoup d'expérience dans ce domaine, une expérience que nous pouvons mettre à profit pour développer le système plus avant. Les partenaires du système de santé – qu'il s'agisse des politiques, des patients, des assureurs ou de nous, les médecins – ont chacun leur contribution à apporter dans ce débat. Les premiers signes émanant du monde politique nous semblent positifs.

*Jacques de Haller,
président de la FMH*

*Olivier Kappeler,
membre du Comité central de la FMH*